



LegalPlace

Score : Excellent



10,1K+ avis

Trustpilot



4,4 15K+ Avis



PROGRAMME DE FORMATION

RÉALISER LES OPÉRATIONS COMPTABLES COURANTES D'UNE TPE

Formation certifiante 100% en ligne

FAITES DÉCOLLER



VOTRE ENTREPRISE !

POINTS FORTS DE NOTRE FORMATION

L'expertise d'une **Success Story** entrepreneuriale française : LegalPlace, qui a accompagné plus de **500 000 entrepreneurs**.



Un **accompagnement individuel** par un **formateur qui connaît** votre métier.



Une **certification professionnelle** reconnue, gage de compétences et de crédibilité.



Des **formateurs-entrepreneurs chevronnés**, qui partagent leur expérience concrète du terrain.



Un **réseau stimulant** d'entrepreneurs pour échanger, s'inspirer et collaborer.

TÉMOIGNAGES

Lucie, qui lance son activité de **coaching**

« La formation m'a aidé à y voir clair dans un univers que je ne connaissais pas du tout et qui me faisait peur. Je sais maintenant comment prendre les bonnes décisions. »

Igor, qui construit un **site de recommandations touristiques**

« Je n'ai aucune connaissance en comptabilité et en pilotage financier et je ne voulais pas que ca soit un handicap. Grâce à la formation à mes coachs, je vais optimiser mes choix financiers. »

Thibaud, qui dirige une TPE de services B2B

« Le début a été difficile car je n'avais aucune base, mais les cours individuels ont tout changé. Je me sens vraiment capables de diriger mon entreprise et je sais comment décider. »

Nicolas, qui crée une **entreprise de gestion administrative et comptable**

« J'ai reçu des conseils précis sur mon activité et sur toutes les obligations que j'ai en tant qu'entrepreneur. Merci à mon formateur pour son accompagnement. »

RÉSULTATS

4,75 /5

DE NOTE GÉNÉRALE

100%

D'APPRENANTS SATISFAITS

100%

IMPACT IMMÉDIAT SUR LEUR PROJET

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de vous doter des compétences indispensables pour **maîtriser les opérations comptables courantes de votre TPE**, non comme une fin administrative, mais comme un **véritable outil de pilotage, de décision et de sécurisation de votre activité**.

À l'issue de la formation, **vous maîtriserez les fondamentaux de la comptabilité** : enregistrer les opérations courantes (achats, ventes, TVA...), suivre et analyser les flux financiers, identifier les principales obligations juridiques et échanger efficacement avec votre expert-comptable.

Vous développerez ainsi de réelles **compétences dans le pilotage financier de votre TPE**, tout en fiabilisant et sécurisant vos pratiques.

La formation prépare spécifiquement à la **certification « Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE » (RS6485)**, délivrée par Créactifs, organisme certificateur reconnu par France Compétences.



A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Mettre en place **l'organisation comptable de l'entreprise** en déterminant des indicateurs de contrôle pertinents
- **Établir un plan financier prévisionnel**
- **Traiter les opérations comptables courantes** (factures clients – factures fournisseurs – salaires – charges – frais – éléments banque...)
- **Appliquer les processus** liés aux opérations particulières de gestion en lien avec les clients
- **Gérer les stocks et/ou offres de services**
- Superviser et **contrôler les risques d'écarts** entre le prévisionnel et le réalisé
- **Interagir avec les différents acteurs** intervenant sur les opérations comptables de l'entreprise, en s'appuyant sur une lecture éclairée des documents comptables

En maîtrisant les opérations comptables courantes, vous prenez des décisions plus éclairées, gagnez en confiance dans le pilotage de votre activité et sécurisez le développement de votre entreprise.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Chaque module est traité dans toutes les périodes de formations :

 E-learning +  Ateliers collectifs +  Rendez-vous individuels

1 L'organisation administrative et comptable d'une entreprise

- Les étapes administratives de la création et de la gestion d'une société
- Introduction à la comptabilité
- Les obligations administratives et comptables
- La réforme de la facturation électronique en 2026
- Les partenaires

2 Le bilan d'une entreprise

- Rôle d'un bilan
- Actif d'un bilan
- Passif d'un bilan
- Lire et analyser un bilan

3 Le compte de résultat d'une entreprise

- Rôle d'un compte de résultat
- Produits d'un compte de résultat
- Charges d'un compte de résultat
- Lire et analyser un compte de résultat

4 Les différents impôts

- TVA, IS, CFE
- Autres
- Déclarer et payer les différents impôts

5 La gestion de la trésorerie

- Plan de trésorerie
- Notion de BFR

6 Le pilotage de l'entreprise

- Les indicateurs clés
- Le tableau de bord
- Les outils d'aide à la gestion
- L'optimisation des choix fiscaux
- L'optimisation de la rémunération du dirigeant

Programmes des ateliers collectifs



Atelier 1 : Maîtriser la comptabilité et la fiscalité de sa TPE



Atelier 2 : Construire ses outils de pilotage

Les ateliers collectifs sont disponibles en replay.



LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AU SERVICE DE VOTRE MAÎTRISE COMPTABLE

Les rendez-vous individuels constituent un **pilier central de la formation**. Ils sont conçus pour vous permettre de **travailler concrètement sur vos propres opérations comptables**, d'ancrer les bons réflexes et de transformer les notions vues en formation **en actions directement applicables à votre entreprise**.

C'est lors de ces sessions que vous levez vos zones d'incompréhension et sécurisez vos pratiques comptables, en lien direct avec les attendus de la certification.

Un formateur expert, adapté à votre activité

Dès votre inscription, un **formateur expert en comptabilité de TPE** vous est attribué et vous accompagne sur l'ensemble de vos rendez-vous individuels, en tenant compte de votre activité, de votre statut juridique et de votre niveau de maturité entrepreneuriale.

Ce formateur n'est pas un simple intervenant théorique, c'est un **professionnel expérimenté**, habitué à accompagner des entrepreneurs sur leurs problématiques comptables concrètes (tenue des opérations, lecture des états financiers, pilotage de trésorerie), et spécifiquement formé pour vous préparer à la certification.



UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL EXIGEANT

À chaque rendez-vous, votre formateur vous aide à avancer à la fois sur :

1

La compréhension et la réalisation des opérations comptables courantes.

2

Le pilotage financier de votre activité.

3

La préparation au passage de la certification.

Cet accompagnement vous offre :



Un cadre sécurisant, pour progresser sans crainte de prendre une mauvaise décision



Un renforcement de votre autonomie sur les opérations courantes des premiers mois.



Votre formateur vous aide également à intégrer ces apprentissages directement dans vos livrables de certification.

Replays disponibles pour aller plus loin





















L'ensemble des sessions individuelles est enregistré. Vous pouvez ainsi :

- revoir une explication ou réécouter un conseil de gestion,
- ou approfondir un point comptable à votre rythme, autant de fois que nécessaire.





NOS PARCOURS DE FORMATIONS

| |  Parcours Starter |  LE PLUS CHOISI  Parcours Croissance |  Parcours Accélération |
|--|--|--|--|
| | 1 Formation : "Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE" 39 heures | 2 Formations : "Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE" + 1 formation complémentaire | 3 Formations : "Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE" + 2 formations complémentaires |
| | 1650€ | 3300€ 3150€ 150€ d'économies | 4950€ 4500€ 450€ d'économies |
| Sessions individuelles d'1h - Formateur dédié à votre projet - accès replay inclus | 3 | 6 | 9 |
| Ateliers collectifs de 2 heures - accès replay inclus | 2 | 6 | 10 |
| Nos formations complémentaires au choix : + Mener un projet de création d'entreprise / micro-entreprise + Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA + Développer son activité avec le webmarketing |  |  1 formation |   2 formations |
| Plateforme de travail en ligne, accessible 24/7 pendant 8 mois |  |  |  |
| Réductions sur des logiciels (Suite Google, CRM, Stripe...) pouvant dépasser le coût de la formation |  |  |  |
| Bonus exclusifs : outils IA, création de site web et ressources pour accélérer votre lancement |  |  |  |
| Accès à l'écosystème et au réseau LegalPlace |  |  |  |
| Accès à une certification officielle | 1 | 2 | 3 |

EXEMPLES DE COMBINAISONS DE FORMATION



Comptabilité + Webmarketing



Développez votre activité tout en maîtrisant la gestion.

Comptabilité + Création d'entreprise ou de micro-entreprise



Lancez-vous et pilotez votre activité sereinement.



ou



Comptabilité + Webmarketing + Création d'entreprise ou de micro-entreprise



ou



Lancez, gérez et développez votre entreprise pour construire une réussite durable.

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Formation éligible au **financement CPF**.
- Formation éligible aux **financements AIF** (France Travail), OPCO et fonds de formation.
- Par carte bleue ou prélèvement bancaire, jusqu'à 12 fois sans frais en **autofinancement personnel ou par l'entreprise**



SCANNEZ POUR PRENDRE UN RDV DE
DECOUVERTE SANS ENGAGEMENT

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux porteurs de projets de création d'entreprise, gérants de TPE/PME et tout public souhaitant gérer les opérations comptables courantes d'une entreprise.

PRÉ-REQUIS

- Entrepreneurs et gérants de TPE souhaitant assurer la gestion des opérations comptables courantes de leur entreprise.
- Niveau minimum requis : diplôme de niveau 4 ou diplôme de niveau 3 avec 3 années d'expérience
- Expérience professionnelle minimum : 1 à 3 ans selon le diplôme
- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur)
- Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées

CERTIFICATION

La formation prépare à la certification « **Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE** » (RS6485), délivrée par Créactifs, organisme certificateur reconnu par France Compétences.

Date d'enregistrement : 21/12/2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 21/12/2028

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

À la fin de votre formation, il est demandé de :

- Compléter un QCM pour vérifier les connaissances théoriques
- Remettre un dossier de projet professionnel sur la mise en place d'une organisation comptable et le présenter oralement son dossier devant un jury professionnel
- Echanger sur un document comptable remis le jour de l'examen

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation à distance vous offre une totale flexibilité : vous avancez à votre rythme, sans contrainte, quel que soit votre emploi du temps.

Grâce à notre format en blended learning, vous bénéficiez du meilleur des deux mondes : un travail individuel asynchrone, à réaliser quand vous le souhaitez, et des sessions synchrones en direct, collectives ou individuelles, pour approfondir vos acquis et échanger avec un formateur.

Cette alternance entre cours collectifs thématiques, qui élargissent vos connaissances sur un des thèmes clés de l'entrepreneuriat, et séances individuelles, où vous appliquez immédiatement les apprentissages à votre propre projet avec un formateur, garantit une progression rapide et concrète. Vous ne restez jamais dans la théorie et avancez tout le temps sur l'obtention de la certification et la réussite de votre projet.

INTERVENANTS

Nos formateurs sont avant tout des entrepreneurs chevronnés, animés par l'envie de partager ce qui a fonctionné pour eux en s'adaptant au projet de l'apprenant suivi.

Ils sont experts dans leurs domaines, dotés de plusieurs années — parfois plusieurs décennies — d'expérience terrain, et savent transformer leur savoir-faire en leviers concrets pour la réussite d'un projet. Leur diversité de parcours et leur pédagogie éprouvée en font un accélérateur de réussite pour votre projet.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Un espace d'e-learning est mis à disposition du Client dès son inscription et jusqu'à 6 mois après la fin de la formation. Celui-ci contient un test de positionnement, des quiz, des mises en pratique et des supports multi-formats.
- Des supports pédagogiques seront présentés durant les sessions de formation collectives.
- L'équipe LegalPlace sera disponible tout au long de son parcours pour répondre aux questions et l'accompagner au quotidien sur des sujets d'organisation, de motivation et administratifs.
- Le support formation@legalplace.fr répond aux emails chaque jour ouvré dans un délai maximum de 48h.
- Pour tout sujet purement pédagogique, les formateurs, et notamment ceux qui animent les sessions de formations individuelles, seront les interlocuteurs à privilégier.



Situation d'handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques (pédagogiques, matériels, techniques ou humains), n'hésitez pas à contacter Alissia Buland, notre référent handicap par téléphone au 01 86 26 99 70 ou par email à formation@legalplace.fr.





QUI SOMMES-NOUS ?

LegalPlace est née d'un constat simple : créer et gérer son entreprise en France est une aventure passionnante, mais souvent freinée par des démarches administratives complexes et chronophages. Depuis 2016, notre mission est claire : rendre le droit, l'administratif et la comptabilité simples, accessibles et fiables pour tous les entrepreneurs.

500K

 **ENTREPRENEURS
ACCOMPAGNÉS**

En moins de dix ans, LegalPlace est devenue l'une des legaltechs de référence en France, avec plus de 500 000 entrepreneurs accompagnés. Chaque mois, plusieurs milliers de créateurs d'entreprise ou de micro-entreprise nous font confiance pour :

créer leur société

domicilier leur siège social

gérer leur comptabilité

s'assurer

ou encore sécuriser leurs obligations juridiques

Depuis sa création, LegalPlace a progressivement élargi son champ d'action pour couvrir l'ensemble du parcours de l'entrepreneur, du lancement au pilotage de l'activité.



LegalPlace

LegalPlace : création de société (SARL, SAS, micro-entreprise...), domiciliation et formalités, assurances professionnelles, etc.

ComptaPlace : service de comptabilité en ligne pour indépendants, TPE et PME, avec un expert-comptable dédié.



ComptaPlace

By LegalPlace



LegalPlace Pro

LegalPlace Pro : compte pro et solution comptable réunis dans une application unique.

LegalPlace Academy : organisme de formation qui accompagne les créateurs d'entreprises et les micro-entrepreneurs dans la réussite de leur projet.



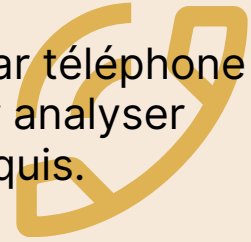
LegalPlace Academy



PROCESS D'INSCRIPTION

1

Nous échangeons ensemble par téléphone et réalisons un diagnostic pour analyser vos besoins, valider les pré-requis.



2

Vous recevez une proposition de parcours adapté à votre situation et au mode de financement souhaité.



3

La formation commence !



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Immédiatement à 2 mois en fonction du type de financement

MERCI

N'hésitez pas à nous écrire à formation@legalplace.fr en cas de questions



SCANNER POUR
PRENDRE RDV
GRATUIT !
[Ou cliquer ici !](#)



LegalPlace

 www.legalplace.fr/